**Activité :**

**Faites la synthèse des deux textes suivants.**

**Texte 1**

**L’accent, handicap invisible : des linguistes dénoncent la « glottophobie »**

 « Il va falloir changer d’accent, essaie de faire plus Parisien ». Ces propos ont été lancés par un professeur à Cédric, étudiant toulousain. Il affirme avoir été « un peu mis à l’écart » à la faculté du Mirail, « à cause de [son] accent du sud-ouest » très prononcé. Il déplore une « attitude abjecte », le « prenait mal », mais arrive désormais à « passer outre ». Le sociolinguiste Philippe Blanchet, enseignant à l’université Rennes-II, recense les refus d’embauche liés à cette discrimination. L’inventeur du concept de glottophobie ne souhaite pas surestimer ce problème, mais considère qu’il peut constituer un frein dans l’accès à certains postes, surtout ceux dans le relationnel et la communication. Alors que le Premier ministre Jean Castex, d’origine gersoise, est raillé pour sa prononciation, La Dépêche a interrogé des spécialistes de la question.

 Les clichés sur les accents ont la vie dure, et sont inhérents à l’histoire française. « On a eu un mouvement centralisateur, avec l’unilinguisme comme base, et visant à gommer les langues et particularités régionales » affirme Maria Candea, sociolinguiste à l’université Sorbonne-Nouvelle. De cette centralisation naît une norme linguistique « imposée par Paris, le centre du pouvoir », selon Médéric Gasquet-Cyrus, linguiste et maître de conférences à l’université d’Aix-Marseille.

 Si on ne parle pas de façon normée, il est dès lors difficile de rentrer dans la norme établie. « Dans les métiers où la parole est importante, il y a des personnes discriminées pour leurs accents » note l’universitaire. Les linguistes, fervents défenseurs de la diversité des langues, se désolent qu’un marqueur social et identitaire puisse devenir un handicap. « J’ai de nombreux témoignages d’individus à qui on a refusé un métier de parole, avec comme motif invoqué, l’accent » confie le sociolinguiste Philippe Blanchet.

 Aussi, il ajoute que « près de 20% de la population dit avoir été discriminée » pour cette raison. L’accent est vecteur de préjugés en tout genre, détaillés par Médéric Gasquet-Cyrus : « Le Ch’ti va renvoyer à une personne populaire, le Corse à la roublardise, et l’accent du sud à une personne joviale, mais dénuée de sérieux » déclare-t-il. Une fatalité qui colle à la peau des discriminés, mais qui n’est pas insurmontable.

 À en croire le linguiste Médéric Gasquet-Cyrus, gommer son accent est une fausse bonne idée. « Beaucoup de gens font face à ce dilemme et prennent des positions différentes. En changeant sa manière de parler, on peut se sentir mal à l’aise, puis l’accent peut revenir de manière inopinée. Parfois, il y a un sentiment de déchirement et de trahison qui fait surface en abandonnant sa prononciation » confie-t-il. Maria Candea souhaiterait quant à elle qu’on apprenne aux individus à « jongler » entre les accents, plutôt que de les abandonner. « En fonction de mon environnement, j’ai des prononciations différentes. Je ne vais pas avoir le même accent au Stade Vélodrome que lorsque j’enseigne à l’université » acquiesce Médéric Gasquet-Cyrus.

*Sacha Tisic, La Dépêche, 12/07/2020*

**Texte 2 : Vous avez dit glottophobie mais avec quel accent ?**

 [ …] J’ai un accent, et alors ? Le titre du livre claque comme un défi à la glottophobie. […] Imaginons ce mot rarissime dans le vocabulaire courant surgissant dans la conversation : « glotto quoi ? phobie d’accord mais glotto ? Gloup Gloup… ! » Le terme glottophobie est un néologisme pour discrimination linguistique, forgé par le sociolinguiste et professeur à l’université de Rennes 2, Philippe Blanchet, pour désigner les discriminations linguistiques de toutes sortes, le mépris, la haine, l’agression, le rejet, l’exclusion, la discrimination négative dont sont victimes des personnes.

 Ignorée, la glottophobie peut se révéler douloureuse lorsqu’on la subit. Le premier sondage de l’ifop consacré à ce sujet le montre clairement. La moitié des Français avouent une diction régionale « un peu », « assez » ou « très marquée ». Les ouvriers plus que les cadres : 57 % des premiers, 41 % des seconds. Les habitants du Nord-Pas-de Calais (84 %), de Midi-Pyrénées (83 %) et de Franche-Comté (78 %), bien davantage que ceux du Centre-Val de Loire (21%), des Pays de la Loire (23 %), de Poitou-Charentes (25%) et de Bretagne (31%). 84% en Provence-Alpes-Côte d’Azur, ce qui est surprenant au premier abord.

 « Il s’agit d’un territoire qui attire beaucoup d’“immigrés de l’intérieur” », analyse Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion de l’Ifop. Sur les 33 millions de Français ayant conservé des intonations de leur terroir, 27 % essuient des moqueries, « souvent » ou « de temps en temps », dans leur vie quotidienne. Ce pourcentage grimpe à 60 % chez les tenants des prononciations les plus typées. Dans leur environnement professionnel, ils ne sont pas toujours épargnés : 16% des sondés disent avoir été victimes de discriminations lors d’un concours, d’un examen ou d’un entretien d’embauche. La discrimination professionnelle par l’accent touche plutôt les hommes (20%), les moins de 35 ans (27%) et les cadres (36%). « À l’embauche, elle est assumée par les employeurs qui la trouvent parfaitement justiﬁée, comme s’il existait une bonne façon de parler le français et des mauvaises », s’insurgent les auteurs.

 Des interviews réalisées pour le livre confirment les résultats de l’enquête sur laquelle se sont appuyés les auteurs, les éditions Michel Lafon et Mag’Centre. La Berrichonne Patricia Darré attribue la disparition des accents régionaux à l’envahissement de celui « orthodoxe et conforme », distillé par les radios et les télés qui répandent dans tout le pays celui que pratiquent les sphères de pouvoir.

 Certes, mais les accents qui parlent autant que les mots des langues régionales ont la vie dure et le livre en est la preuve. Leurs défenseurs sont nombreux. Le succès du musicien auteur-compositeur-interprète, Alan Stivell qui a exporté le Breton jusqu’aux États-Unis en est la parfaite illustration. L’ancien directeur du Tour de France Jean-Marie Leblanc démontre avec passion quelle perte ce serait si on envoyait aux oubliettes ce lien si profond et instinctif par lequel on se reconnait être entre soi. Le député (LREM) de l’Hérault Christophe Euzet, juriste mi-sétois, mi-catalan, a déposé une proposition de loi « visant à promouvoir la France des accents avec pour objectif d’inscrire ces particularismes de diction sur la liste des fondements de la discrimination, dans le Code pénal et dans celui du travail ». […]

*Françoise Cariès, Mag’Centre, 10/06/ 2020*